



Fiche de contrôle état des lieux (cuisine)

Édifice municipal Saint-Pacôme

Une des conditions générales de location est qu'une tournée des lieux soit effectuée après chaque réservation de manière à qualifier l'état des lieux. Pour respecter cette condition, l'utilisateur est tenu au nettoyage et au lavage de tous les équipements de la cuisine.

Un premier état des lieux se fera avec un responsable de la municipalité lors de la prise de possession des clés et le deuxième aura lieu lors du retour des clés.

AVANT LA LOCATION	APRÈS LA LOCATION
<input type="checkbox"/> Plans de travail	<input type="checkbox"/> Plans de travail
<input type="checkbox"/> Évier	<input type="checkbox"/> Évier
<input type="checkbox"/> Réfrigérateurs	<input type="checkbox"/> Réfrigérateurs
<input type="checkbox"/> Cuisinière	<input type="checkbox"/> Cuisinière
<input type="checkbox"/> Four à pizza	<input type="checkbox"/> Four à pizza
<input type="checkbox"/> Lave-vaisselle	<input type="checkbox"/> Lave-vaisselle
<input type="checkbox"/> Vaisselle	<input type="checkbox"/> Vaisselle
<input type="checkbox"/> Ustensiles de cuisine	<input type="checkbox"/> Ustensile de cuisine
<input type="checkbox"/> Aliments périssables	<input type="checkbox"/> Aliments périssables
<input type="checkbox"/> Déplacer les items (comptoir)	<input type="checkbox"/> Déplacer les items (comptoir)

Accès au système de son Oui _____ Non _____

(La batterie à mettre dans le micro sans fil et enlever après utilisation)

Les linges de table et les produits de nettoyage sont fournis par la municipalité.

Date de remise des clés : _____

Date de retour des clés : _____

Utilisateur

Responsable de la municipalité